

Compte rendu de réunion

Conseil de perfectionnement

Jeudi 19 décembre 2024, 14h30-16h00

Participants			Ordre du jour	
Titouan BEAUFILS	Délégué des apprentis	Exc.	<ol style="list-style-type: none"> Adoption du CR du 09 juillet 2024 Actualités de l'apprentissage L'année 2024 en chiffres Les frais de 1^{er} équipement La formation maître d'apprentissage Questions diverses. 	
Olivier BORNET	UFA Ligue de Voile NA	Visio		
Vincent CHAPON représenté par Madame Launais	UFA CEMEA	Visio		
Christiane COIGNET	Employeurs privés	P.		
Fabienne CORREIA	UFA CREPS de Bordeaux	Visio		
Cécile ESPAGNACH	UFA Stade Rochelais	Visio		
Nathalie LANZI	Conseil Régional NA	Abs		
Sébastien MORAWICE	Représentant des coordonnateurs	P.		
Bénédicte NORMAND	Directrice du CREPS de Poitiers	P.		
Charlotte PADELLEC THEBAULT	Employeurs publics	Exc.		
Ludovic PAILLE	Représentant des coordonnateurs	Exc.		
Alain PENNEC	COSMOS, syndicat employeurs	Exc.		
Sébastien PEYROT	UFA Ligue de Rugby NA	Visio		
Christophe RABUSSIER	CFDT, syndicat salariés	P.		
Aude WELSCH représentée par Gladys Bouche agent comptable	Responsable des services financiers	P.		
<i>Invités permanents ne prenant pas part aux votes</i>				
Manuel MANDINE	Responsable formation CREPS	P.		
Céline DESSON	Représentante de la DRAJES	Exc.		
Sophie RASSET	Gestionnaire administrative et financière du CFA	P.		
Lucille RICHARD	Responsable du CFA	P.		
Sandrine SEITZ	Assistante administrative et financière du CFA	P.		

Votes				
Propositions	Pour	Contre	Abstention	Décision
Adoption du CR du conseil de perfectionnement du 09/07/2024				Adopté

Relevé de décisions		
Décisions	Portée par	Échéance
Date du prochain conseil de perfectionnement arrêtée en juin 2025.		

Le quorum étant atteint, le conseil de perfectionnement peut valablement délibérer.



Ouverture du conseil de perfectionnement 2

- Ouverture du conseil
- Adoption du compte-rendu de la séance du 09/07/2024



- Accueil des nouveaux membres du conseil
 - *M. Titouan Beaufiles , représentant des délégués des apprentis*

1. Adoption du compte rendu du 09/07/2024 (PPT slide 2) :

Mme Normand ouvre le sixième conseil de perfectionnement du CFA du CREPS de Poitiers à 14h15 et excuse l'absence de l'ensemble des membres empêchés.

Elle présente le déroulé du conseil de perfectionnement.

Elle interroge l'auditoire sur le souhait d'intervenir avant de lancer les travaux.

Gladys Bouche agent comptable représentera Aude Welsch responsable des services financiers, excusée.

Il est procédé au vote.

DECISION

Une demande de modification est faite par Fabienne Correia sur le compte rendu du 09/07/2024

Point 7 de l'ordre du jour : Offre de service du CFA. La reformulation en notifiant salon de l'étudiant au lieu de Journées Portes ouvertes va être effectuée comme suit :

Fabienne Correia explique qu'il est compliqué de connaître le pourcentage de transformation à la suite des contacts établis lors du salon de l'étudiant qui se déroule en janvier mais que dans tous les cas l'ensemble des personnes venues est relancé par SMS. pour les inviter à la journée portes ouvertes (en février) en leur donnant la date et le lien de préinscription pour cette journée. L'inscription est effectuée lors des Journées portes ouvertes via une tablette numérique.

Le compte rendu avec modification est validé.

a. Accueil des nouveaux membres du conseil

Bénédicte NORMAND accueille les nouveaux membres du conseil à savoir Monsieur Titouan Beaufills apprenti des CEMEA : Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active, sur la formation BPJEPS loisirs tous publics en tant que délégués des apprentis.

2. Actualités de l'apprentissage (PPT slide 3) :



Actualités de l'apprentissage

3

- Les aides à l'apprentissage ;
- Renouvellement du label région 2025
- Le rapport d'activité AFDAS 2023 ;



a. Les aides à l'apprentissage

Lucille Richard précise qu'à ce jour, aucun élément n'est connu sur l'orientation des aides au 01/01/2025 malgré un questionnement fait auprès des financeurs. Il semblerait que l'on s'oriente vers une aide exceptionnelle abaissée à 4500€ et vers une baisse des taux d'exonérations des charges patronales.

Bénédicte Normand précise que l'apprentissage fait partie des pistes d'économie envisagées par le gouvernement et qu'il convient de rester attentif aux mesures en cours et à venir.

Sébastien Peyrot interroge sur des éléments portés à sa connaissance sur un document transmis par la Fédération française de rugby informant sur les évolutions des coûts contrats et les niveaux de prise en charge notamment.

Il doit transmettre ce document pour analyse.

Bénédicte Normand précise qu'il n'y a pas d'impact à ce jour sur les coûts contrats. Lucille Richard fait remarquer que le coût contrat est calculé sur la durée du contrat d'apprentissage.

b. Renouvellement du label région 2025

Lucille Richard précise que le dossier de renouvellement du label région a été déposé le 16 décembre. Une nouvelle feuille de route doit être proposée prochainement pour le label apprentissage en Nouvelle- Aquitaine. Celle en cours s'achevant au 31/12/2024.

Une réunion plénière doit de ce fait se tenir les 19 et 20 décembre pour transmission en janvier de l'orientation prise par la Région Nouvelle- Aquitaine.

c. Le rapport d'activité AFDAS 2023

Bénédicte Normand revient sur le regroupement qui s'est déroulé en novembre à Bordeaux lors des rencontres territoriales de l'AFDAS avec un focus sur l'apprentissage en Nouvelle-Aquitaine notamment dans le secteur du sport. Il apparaît que le domaine du sport pèse lourd dans les chiffres de l'apprentissage. Le CFA du CREPS de Poitiers porte 8% des alternants dans la branche du sport en Nouvelle-Aquitaine.

Elle se félicite de la représentation importante du CFA et de ses UFA qui rayonnent sur la Région Nouvelle-Aquitaine avec un poids économique important pour faire levier.

Christiane Coignet valide que 2023/2024 a été une bonne année pour l'apprentissage.

3. L'année 2024 en chiffres (PPT slide 4, 5 et 6) :



Bilan 2024

4

Evolution du nombre de contrats en année civile

FORMATIONS / SITES	Nb apprentis 2022	Nb apprentis 2023	Nb apprentis 2024	Evol 2022/2023	Evol 2023/2024
TOTAL	500	513	537	3%	5%
CREPS DE POITIERS	285	270	260	-5%	-4%
LIGUE DE VOILE	44	36	31	-18%	-11%
STADE ROCHELAIS	4	7	6	75%	-14%
LIGUE DE RUGBY NOUVELLE AQUITAINE	0	20	51	100%	155%
LIGUE DE HANDBALL	9	0	0	-100%	100%
CSP LIMOGES	16	20	9	25%	-55%
CREPS DE BORDEAUX	142	160	165	13%	3%
CEMEA	0	0	15	100%	100%

Lucille Richard présente le bilan 2024 sur la gestion des contrats en année civile avec un comparatif sur 2022 et 2023. Elle précise que depuis sa création en 2020, le CFA a connu une grosse croissance. Depuis 2023, les chiffres restent constants et la culture du contrat d'apprentissage dans le secteur du sport s'installe. Certaines UFA ont connu une croissance importante. A ce titre, Lucille Richard en profite pour remercier Christophe Rabussier sur l'aide qu'il apporte au CFA en matière de droit du travail.

Christiane Coignet interroge sur la Ligue de Handball et sur l'absence d'apprentis pour cette UFA depuis 2022.

Lucille Richard précise que la Ligue de Hand a rejoint le CFA de La Ligue et notifie également le rachat de l'ESCSP et son rattachement de ce fait à un autre CFA.

Sophie Rasset fait un point sur les formations en démarrage début 2025 avec les promotions de BPJEPS surf du CREPS de Bordeaux et précise que les employeurs ont anticipé la préparation des contrats d'apprentissage afin de pouvoir bénéficier de l'aide en vigueur jusqu'au 31/12/2024.

Lucille Richard réprecise que même si ces formations démarrent en février et mars, c'est la date de conclusion qui fait foi et qui est prise en compte pour l'attribution de l'aide exceptionnelle.

Une question est soulevée par Fabienne Correia sur le double flocage des équipements remis aux apprentis afin de savoir si le double logo CFA/UFA peut être apposé.

Bénédicte Normand mentionne que c'est une possibilité qui doit être gérée par l'UFA à ses frais lors de la livraison des équipements par le CREPS de Poitiers. Ce double flocage est déjà initié par la Ligue de Voile de Nouvelle-Aquitaine.

Evolution des aides aux apprentis

Aides aux apprentis	Prêt d'ordinateur	Aide au permis	Fond social régional	Carte étudiant des métiers
Année 2021/2022	0	7	2	235
Année 2022/2023	0	10	4	254
Année 2023/2024	2	23	6	264

Lucille Richard revient sur l'évolution des aides aux apprentis depuis 2021 et souligne qu'elles ne cessent de croître notamment avec une augmentation notable des demandes d'aides aux permis.

Taux d'obtention des diplômes	82,92 %	
Pourcentage de femmes	24,73 %	
Taux de poursuite d'études	10,20 %	} 87,80 %
Taux d'insertion professionnelle	77,60 %	
Taux de rupture de contrats	7,20 %	
Taux d'interruption en cours de formation	4,30 %	

Lucille Richard aborde ensuite un point statistique 2024 à partir d'éléments en date du 01/12/2024 qui pour certains items sont des données récoltées dans le cadre du Label Qualiopi. Elle souligne que par rapport à l'année n-1 le taux d'obtention des diplômes a augmenté passant de 78.9% à 82.92%.

Elle souligne qu'un axe de travail est à mener pour amener plus de femmes sur les formations et ainsi féminiser les métiers d'éducateurs sportifs et d'entraîneurs.

Elle établit le constat que les femmes sont plus représentées sur le secteur de l'animation avec les formations portées par les CEMEA et aussi dans le secteur du sport sur le BPJEPS Activités gymniques.

Selon les chiffres remontés par l'AFDAS, les femmes représentent 43% du public toutes branches confondues.

Enfin Lucille Richard conclut en soulignant que le taux de rupture du CFA du CREPS de Poitiers est inférieur à la moyenne nationale avec 21% à l'échelle du territoire, 18% pour les branches de l'AFDAS en 2023 et 7.2% pour notre CFA.

Christiane Coignet questionne sur le taux d'interruption en cours de formation et souligne la différence avec les taux de rupture de contrats.

Bénédicte Normand précise que c'est pour cette raison que ces deux données sont exploitées dans les statistiques 2024, les interruptions en cours de formation ne résultant pas de ruptures de contrats d'apprentissage.

4. Les frais de 1^{er} équipement (PPT slide 7) :

Bénédicte Normand mentionne qu'un nouveau marché a été attribué pour une durée de deux ans.

Lucille Richard explique qu'un nouvel appel à projet a été publié avec 3 lots et qu'à la suite des réponses reçues, 2 fournisseurs ont été retenus.

Pour le lot 1 comprenant doudoune, tee shirt coton, tee shirt polyester et sweat il s'agit de la société Kermasport située en Bretagne Pour les lots 2 et 3 comprenant parka et sacs à dos, il s'agit d'Intersport Ruffec.

Elle explique que la gestion des premiers équipements va devoir se faire différemment compte tenu des deux fournisseurs et que le CFA devra s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement et de gestion.

6. La formation maître d'apprentissage (PPT slide 8) :



La formation maître d'apprentissage

8

- Point d'étape des travaux sur la formation MA
- - une collaboration avec le RNSPF
- - une dimension nationale
- - adapté à différents profils : tuteur / MA / conseiller de stage FPS

JS WORLD

LA PÉDAGOGIE SANS LIMITE



Lucille Richard explique qu'un groupe de travail a été constitué au sein du CREPS de Poitiers et qu'un contact a été établi avec le réseau numérique du service public de formation porté par le CREPS de Dijon pour développer la stratégie numérique.

Des contacts sont aussi établis avec le CREPS de Montpellier et des partenariats sont engagés.

Manuel Mandine revient sur le concept : Des modules sont construits sous forme de briques pour les tuteurs et les maîtres d'apprentissage et également pour les conseillers de stage FPS.

Criska Dacheux, ingénieure e-formation porte le travail du CREPS de Poitiers, accessible sur la plateforme JS World.

Plusieurs prises de parole : Christiane Coignet souligne qu'en structure, beaucoup d'associations ne joue pas le jeu pour former les maîtres d'apprentissage dans le cas de formation non obligatoire.

Bénédicte Normand reprecise le contexte et l'arrivée du RNSPF dans le projet. Elle complète et souligne que ce projet de dimension nationale va faire l'objet d'une mutualisation avec les acteurs.

Elle fait remarquer que le Creps de Dijon est la référence en matière de numérique.

Manuel Mandine complète et précise qu'il y aura une boîte à outils allant de l'accueil à la certification qui sera proposé dans le cadre de ce projet de formation.

Il termine en ajoutant qu'un suivi de l'avancée de l'apprenant sur les modules sélectionnés sera possible sur la plateforme.

Fabienne Correia interroge sur la stratégie de communication choisie auprès des cibles identifiées.

Lucille Richard informe qu'une extraction des tuteurs et maîtres d'apprentissage sera faite par le biais du logiciel AREXIS et qu'un lien d'inscription leur sera adressé par mail.

Bénédicte Normand complète et mentionne qu'un travail conjoint avec les UFA sera initié.

7. Questions diverses. (PPT slide 9) :

N



Questions diverses

9

Néant

Christophe Rabussier questionne sur l'avancée du projet de mobilité internationale à Québec.

Plusieurs prises de parole :

Lucille Richard explique qu'un apprenti peut être sur un dispositif avec l'OFQJ pour une immersion à Montréal une fois par an. Elle doit rencontrer prochainement Cyril Tacaille conseiller emploi formation à l'AFDAS afin de faire un point sur le financement possible dans le cadre de la mobilité internationale.

Elle souhaite échanger sur la mise en place d'un accompagnement sur un projet spécifique et ajoute que dans le supérieur la mobilité est mise en œuvre plus facilement car elle est prévue dans le cursus de formation.

Sophie Rasset explique qu'elle a échangé lors du collectif apprentissage organisé par la DDETS avec d'autres CFA qui mettent en place une mobilité plus proche, en Europe notamment et plus courte (deux semaines) de manière à faciliter le départ de l'apprenti durant son cursus de formation sans impacter sa réussite à l'examen.

Christophe Rabussier ajoute qu'il est possible de mobiliser des crédits par la Région Nouvelle – Aquitaine et qu'il serait intéressant d'initier une mobilité avec certaines provinces espagnoles.

La professionnalisation à l'étranger associée à la culture d'un autre pays peut être une immersion intéressante pour les apprentis.

Bénédicte Normand revient sur les difficultés juridiques pour mettre en place la mobilité au Québec avec notamment des problématiques de rédaction des conventions.

Sébastien Morawice indique que ce statut juridique freine notamment sur la venue en France d'apprentis québécois.

Bénédicte Normand conclut et notifie que ce projet est ambitieux et qu'il faut lever des freins pour pouvoir le mettre en œuvre.

Un questionnement est soulevé par Olivier Bornet sur l'évolution du nouveau BPJEPS en bloc de compétences par rapport aux positions prises par les autres fédérations. Il précise que pour la Ligue de voile de Nouvelle – Aquitaine les BPJEPS changent dès la rentrée 2025 avec un seul diplôme en voile, les textes ayant été abrogés

Plusieurs prises de parole :

Manuel Mandine explique que les nouveaux diplômes seront découpés en 3 blocs de compétences avec un minimum de 540h en formation et 360h en structure.

Il précise que les dossiers d'habilitation devraient être allégés et qu'un groupe de travail va être créé afin d'être opérationnel à la fin 2025. Il termine en expliquant que les arrêtés sont sortis pour les BPJEPS Activités physiques pour tous, loisirs tous publics et équitation et qu'une commission paritaire se tiendra en janvier lors de laquelle les diplômes seront présentés. Les dates de mise en œuvre de ces diplômes permettront aux structures de proposer, à la rentrée 2025, des formations sous le format actuel.

Olivier Bornet reprend et affirme que la charge administrative est de plus en plus lourde cela étant au détriment de la formation terrain.

Il expose à ce stade la difficulté pour renseigner les futurs candidats sur le format et l'organisation des formations à venir.

Cécile Espagnach expose que lors d'une réunion de travail avec la DRAJES a été évoqué la crainte que le CQP instructeur fitness ne prenne le pas sur des disciplines spécifiques (BC4) autorisées.

Elle précise que pour le BPJEPS Activités de la forme, le redémarrage se fera en UC en septembre prochain.

Manuel Mandine notifie que la vérification d'abrogation des textes peut se faire sur FOROMES la plateforme des formations pour les diplômes professionnels d'Etat des métiers de l'animation et du sport.

Sébastien Peyrot évoque que la Ligue de rugby a pris connaissance des BC1 et 2 communs à tous les BPJEPS et que les nouveaux textes seront publiés en janvier pour une demande d'habilitation initiée en février avec normalement pour la prochaine session un démarrage en blocs de compétences.

Fabienne Correia interroge sur la mise en place d'un accès au logiciel AREXIS pour les coordonnateurs de formation pour la rentrée 2025 afin de valider les missions confiées par la structure à l'apprenti dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

Lucille Richard précise que le travail reste à initier.

Sandrine Seitz rappelle les dates de la prochaine remontée France Compétences qui se tiendra pour la campagne 2025 entre avril et juillet au titre de l'exercice 2024.

Christiane Coignet adresse ses remerciements au CFA du CREPS de Poitiers et informe qu'elle quitte ses fonctions associatives et de ce fait son poste de représentante des employeurs publics.

Avant de conclure, Bénédicte Normand remercie les participants pour ce temps d'échange. L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 16h30.

Prochain conseil de perfectionnement programmé en juin 2025 (date à définir).

Le 19/12/2024

Prise de notes Sophie RASSET, Sandrine SEITZ

Compte-rendu Sophie RASSET, Lucille RICHARD

Validation Bénédicte NORMAND